

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES*



Applicables au 1^{er} Avril 2022

PRESTATIONS HONORAIRES TTC ¹ A LA CHARGE DU** APPARTEMENT, MAISON, VILLA, MURS COMMERCIAUX, TERRAINS, PARTS

DE SCI

Jusqu'à	149 999 €	9%	Vendeur
De	150 000 € à 299 999 €	8%	Vendeur
A partir de	300 000 €	7%	Vendeur

LUXURY***	7%	Vendeur
FONDS DE COMMERCE	10%	Vendeur

VIAGER mutualisé	9,2%	Acquéreur
VIAGER vente à terme, nue-propriété	8%	Acquéreur

VEFA, projets de construction et biens neufs	Honoraires selon mandat promoteur
--	-----------------------------------

GARAGE, PLACE DE PARKING	10% minimum 3750€ TTC	Vendeur
--------------------------	--------------------------	---------

AVIS DE VALEUR	290€ TTC
----------------	----------

¹TVA au taux en vigueur de 20% incluse susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale ** Sauf conditions particulières et exceptionnelles stipulées dans le mandat de vente.

*** Le mandat Luxury est défini comme suit : ce mandat est applicable aux biens d'exceptions, et engage KW Victoria à effectuer des prestations particulières reproduites dans le mandat Luxury, il engage également KW Victoria à communiquer sur les biens par le biais de supports spécialisés en sus des supports traditionnels utilisés par KW Victoria. Enfin KW Victoria s'engage à traduire à ses frais lorsque nécessaire l'ensemble des documents utiles en anglais.

*Dans le cadre de la signature d'un mandat dit Success avec validation de la clause confiance :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème, - L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème, - L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème, Dans le cadre de la signature d'un mandat dit Success avec validation de la clause fidélité :

- Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais d'un Market Center du réseau Keller Williams France pour le compte d'un même client Dans le cadre de la signature d'un mandat dit Success avec validation de la clause fidélité Win Win : - Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés de moitié, en cas de vente à un acquéreur présenté par le mandant dans les conditions prévues par ledit mandat Success

L'application de l'ensemble de ces clauses n'est pas cumulative. La clause retenue sera la plus favorable pour le client.